

BULLETIN MUNICIPAL

Printemps 2026



Page 7

Corvée de paysagement

Page 16

Retour sur les consultations
citoyennes : Des espaces et des
activités qui nous rassemblent



Sommaire

Travaux publics	5
Faits saillants	6
Cadre de vie	7
Sécurité publique	14
Vie communautaire	16

Nous joindre

9, rang de la Montagne
Saint-Étienne-de-Bolton (Québec)
J0E 2E0
450-297-3353
info@sedb.qc.ca

Horaire:

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et
de 13h30 à 16h
Vendredi de 9h à 12h
Fermé le mercredi

 Site web : sedb.qc.ca

 Facebook : [SaintEtienneBolton](https://www.facebook.com/SaintEtienneBolton)

Le bulletin municipal est publié
gratuitement au début de chaque
saison et distribué dans tous les foyers
de la municipalité.

Mieux vous informer, plus simplement

Depuis décembre, nous avons adopté une nouvelle approche pour mieux vous informer. Nous publions désormais un bulletin municipal par saison, soit quatre fois par année. Entre chaque édition, vous recevez une infolettre mensuelle, qui sera bientôt offerte dans un nouveau format plus agréable à lire — juste à temps pour le lancement de notre nouveau site web.

Un nouveau site web, repensé pour vous

Nous sommes fiers de vous présenter notre nouveau site web, qui sera mis en ligne au cours des prochains jours, conçu pour rendre l'information plus accessible et facile à trouver. Vous y trouverez notamment :



Un calendrier complet regroupant événements communautaires, collectes, séances du conseil, consultations publiques et plus encore.



Des actualités mises de l'avant, pour rester à jour. Les articles du bulletin seront également disponibles en ligne, afin de pouvoir les retrouver en tout temps.



Des formulaires de demande de permis en ligne, accessibles dans la section Services aux citoyens > Formulaires > Demandes de permis et certificats. Il sera même possible d'y transmettre directement les documents requis. Pour ceux et celles qui préfèrent la version papier, aucune inquiétude : cette option demeure disponible. Vous pouvez les trouver à la réception de la Mairie.

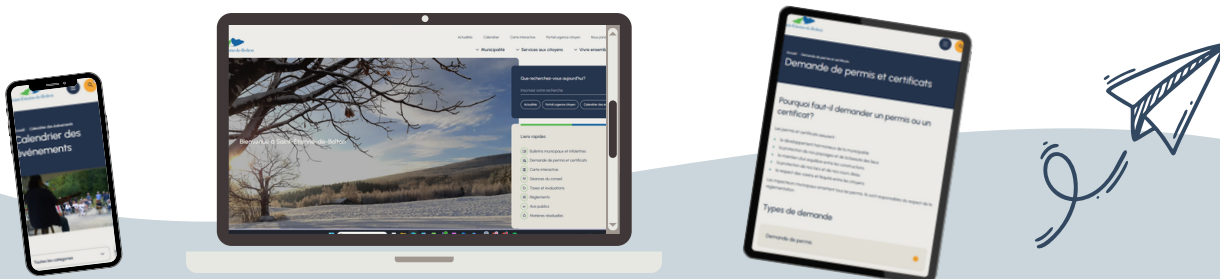
Notre engagement : être accessibles

Nous souhaitons rejoindre tous nos citoyens, peu importe leurs préférences ou leurs habitudes. C'est pourquoi nous multiplions les moyens de communication. Mais surtout, nous vous rappelons que la municipalité demeure toujours accessible. Si vous avez des questions, si vous cherchez une information ou une ressource, ou si vous avez besoin d'accompagnement, n'hésitez pas à nous contacter directement.

Un répertoire des ressources locales à venir

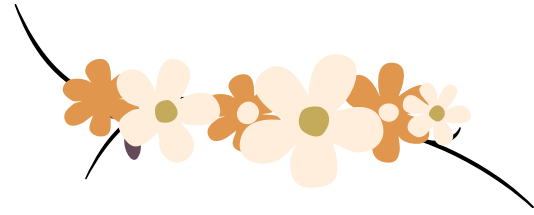
Nous travaillons également à créer un répertoire des ressources utiles dans la municipalité, qui sera publié d'ici juin.

Vous avez une entreprise, un organisme ou offrez des services à domicile? Nous vous invitons à remplir le formulaire en ligne ou à communiquer avec notre adjointe administrative pour le remplir avec son aide. Votre offre de services pourrait être publiée sur notre site web.





Diane Desjardins
Mairesse



Mot de la mairesse

Le printemps approche, et avec lui, cette belle énergie de renouveau qui nous donne envie de bouger et de sortir dehors. À Saint-Étienne-de-Bolton, la vie municipale est bien active : les dossiers sont nombreux, variés et porteurs d'avenir. C'est avec plaisir et sérieux que le conseil et l'équipe municipale travaillent pour vous, pour notre village à tous.

Vous tenez entre vos mains la deuxième parution du nouveau Bulletin municipal, publié et distribué par la poste quatre fois par année. Entre les parutions, une infolettre mensuelle vous sera acheminée par courriel.

- La **page Facebook** de la municipalité publie régulièrement les informations courantes.
- Nous sommes également attentifs à ceux et celles qui n'utilisent pas les outils numériques : des affiches et des copies des infolettres sont disponibles à la COOP du Grand-Bois, au bureau de poste et au bureau municipal. Nous projetons d'autres sites de dépôt pour bientôt.
- Pour toute question à laquelle vous n'auriez pas trouvé réponse, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe à la réception : il nous fera plaisir de vous aider.
- Enfin, notre tout nouveau **site Web** sera bientôt dévoilé. Prenez le temps de l'explorer, vous y trouverez une foule d'informations sur la vie municipale.



La **patinoire** est fermée pour la saison, quel bel hiver nous avons eu ! Les activités extérieures et notre nouveau chalet du parc ont été bien appréciés. Sous peu, la **programmation des activités de loisirs et de culture** du printemps et de l'été vous sera transmise, élaborée à partir de vos réponses aux sondages et suite aux consultations. Et bientôt, le **secteur de l'étang** s'animera pour se refaire une beauté printanière.

Les prochains mois seront bien actifs du côté des **travaux de voirie**. Après l'entretien printanier habituel des voies publiques, les travaux de réfection de certaines sections du 1er Rang et du Rang Vincent seront réalisés, conformément au plan triennal présenté à la séance de décembre dernier.

La construction du **poste de Bolton** et de sa ligne d'alimentation par **Hydro-Québec** suscite beaucoup d'intérêt et, pour certains, des inquiétudes bien légitimes. La société d'État a mené des consultations auprès de la population. Les 17 et 18 mars, les citoyens les plus directement touchés ont pu rencontrer l'équipe de projet. Le jeudi 19 mars, à l'hôtel Estrimont, à Orford, c'était porte-ouverte de 14h à 20h pour tous les résidents de la grande zone d'étude. Des spécialistes étaient sur place pour répondre aux questions et recueillir les commentaires, préoccupations et suggestions de chacun.



Harry Bird
Conseiller siège 1



Jocelyn Brasseur
Conseiller siège 2



Vincent Jarry
Conseiller siège 3



Christine Boutin
Conseillère siège 4



Robert Bergeron
Conseiller siège 5



Alexandre Berger
Conseiller siège 6



Mot de la mairesse (suite)

Le projet d'accréditation **Municipalité amie des aînés** est en voie d'être lancé. Partout au Québec, plus de 1 000 municipalités portent une attention particulière aux besoins et aux réalités des aînés. Cette approche du Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) s'inspire de la vision du vieillissement actif prônée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Vieillir chez soi, dans sa communauté, est possible lorsque les élus et les citoyens travaillent ensemble. À Saint-Étienne-de-Bolton, l'âge moyen de 52,8 ans est le plus élevé de la MRC et les personnes âgées de 55 ans et plus représentent plus de 60% de notre population, c'est une réalité que nous prenons à cœur. Chaque activité, chaque lieu se veut accessible à tous, pour que notre village demeure un endroit où il fait vraiment bon vivre... longtemps.

Dans les coulisses, la direction générale et le conseil travaillent en continu à la révision et à l'élaboration de règlements. Les comités consultatifs en environnement, en urbanisme, en loisirs et culture, ainsi qu'Amis des sentiers, apportent un soutien précieux au conseil municipal. Je tiens à remercier chaque citoyen et citoyenne qui s'implique dans ces comités. Votre engagement est une richesse pour toute la communauté.



Calendrier des séances du conseil 2026

Voici le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19h, à l'exception de la séance du 8 décembre, laquelle débutera à 20 h.

- | | | |
|-----------|---------------|--------------|
| • 8 avril | • 7 juillet | • 6 octobre |
| • 5 mai | • 4 août | • 3 novembre |
| • 2 juin | • 9 septembre | • 8 décembre |



Comptes de taxes 2026

Les comptes de taxes foncières pour l'année 2026 ont été postés le 12 février dernier. Si vous ne l'avez pas reçu, nous vous prions d'en aviser la Municipalité.

Les comptes de moins de 300 \$ sont payables en un seul versement le 14 mars 2026. Pour les comptes supérieurs à 300 \$, le paiement est réparti en trois versements, aux dates suivantes :

- Le 14 mars 2026
- Le 16 juin 2026
- Le 15 septembre 2026

En cas de non-paiement à la date indiquée, des intérêts de retard de 15% par an seront appliqués sur le montant dû à compter de la date d'échéance jusqu'au paiement complet. Les modalités de paiements sont:

- Paiement par chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, accompagné des talons de remise prévus à cet effet
- Paiement direct par l'entremise des services automatisés de votre institution financière
- Virement Interac à : administration@sedb.qc.ca (Veuillez spécifier votre numéro de matricule en commentaires)
- Paiement en argent ou Interac à la Mairie sur nos heures d'ouverture





Maxime Racicot
Responsable des travaux publics



Travaux publics - Mars à juin 2026

Interventions prévues sur les routes : ce qui s'en vient

Au cours des prochains mois, plusieurs travaux importants seront réalisés sur notre réseau routier.

- Sur le 1er rang, des interventions de pavage, de reconstruction de ponceaux et de rechargement de la chaussée sont prévues.
- Une section du rang Vincent fera également l'objet de travaux de pavage et d'amélioration du drainage, afin d'assurer une meilleure durabilité de la route et une gestion efficace des eaux de surface.
- Des travaux préparatoires entourant la municipalisation du chemin Verdi se poursuivront.

Nous vous tiendrons informés des dates précises dès qu'elles seront confirmées.

Gestion printanière des routes : restrictions, entretien et sécurité

Nous profitons de l'occasion pour rappeler qu'en période de dégel, les passages de camions lourds doivent être limités. En vertu du règlement 2023-13, tout dommage causé à la voie publique par des travaux ou des charges excessives peut être facturé au propriétaire concerné.

Cette période de l'année est aussi propice à l'apparition de nids-de-poule. Une signalisation temporaire sera installée aux endroits jugés critiques, et nos équipes interviendront dès que possible. Les opérations de nivelage des chemins en gravier débuteront une fois le dégel complété. Avril et mai, ce sera le balayage de rue et la réinstallation des bollards de sécurité sur la rue Principale.

Vérification des ponceaux

Le printemps et le début de l'été constituent également le meilleur moment pour procéder à l'inspection des ponceaux. Lors de la fonte des neiges, assurez-vous que votre ponceau d'entrée charretière laisse circuler l'eau librement. Si vous observez un problème sur un ponceau du réseau municipal, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 297-3353, poste 223.

La faune circule : adaptez votre vitesse !

Enfin, nous souhaitons vous rappeler d'être vigilant sur les routes, la cause d'accident principale à Saint-Étienne-de-Bolton implique une collision avec un cerf de virginie. En plus de ces cervidés célèbres, le beau temps rime aussi avec l'augmentation de la circulation d'autres espèces bien connues comme les rats laveurs et mouffettes. Heureusement, la limite de vitesse limite sur la majorité du réseau est en-dessous de 50 km/h, la vitesse idéale pour contempler plutôt qu'écraser.



**Lunettes
à prix imbattables
À DOMICILE !**

**Maryse
Tremblay**
Opticienne
À DOMICILE



Au plaisir de vous servir!
Appelez-moi pour prendre rendez-vous
819-345-7654
maryseopticienne@hotmail.com

Maryse est citoyenne de St-Étienne-de-Bolton

Affaires municipales

Faits saillants de la séance ordinaire du 13 janvier 2026

Administration

- Adoption du Règlement 2025-15 sur la taxation pour l'exercice financier de l'année 2026
- Paiement des factures de Construction Alain Morin pour les travaux effectués au chalet et cabanon municipal durant les mois de novembre et décembre 2025 pour un montant de 233 133,56 \$

Voirie

- Publication d'un appel d'offres public pour les travaux de réfection et de drainage d'une section du 1er Rang
- Acceptation de la soumission d'Englobe Inc. pour la réalisation d'une étude géotechnique et caractérisation environnementale des sols d'une section du rang Vincent pour un montant de 17 450 \$

Urbanisme

- Autorisation d'un permis assujéti au PIIA pour un agrandissement pour le 12, rue Principale

Environnement

- Subvention pour une partie des coûts de réalisation d'une étude sur la présence de la Myriophylle à épis au lac Libby qui sera obtenue par l'APLL dans le cadre de l'entente tripartite sur la gestion de la station de lavage

Loisirs et culture

- Avis de motion du Règlement 2026-01 constituant le Comité consultatif en loisirs et culture

Total des comptes à payer :

433 606,10 \$

Faits saillants de la séance ordinaire du 3 février 2026

Administration

- Acceptation d'une soumission d'Akvo Inc. pour effectuer la préparation de la demande d'autorisation des systèmes de traitement des eaux pour le chalet du parc pour un montant estimé à 12 100 \$ (avant taxes)

Ressources humaines

- Acceptation de la soumission de la FQM pour la révision des grilles salariales et des descriptions de tâches des postes à salaire horaire en vigueur

Voirie

- Entente avec la municipalité de Bolton-Ouest au sujet de l'entretien d'été des chemins Summit, de la Tour, Versant et Escarpement
- Acceptation de la soumission d'EXP Inc. pour la surveillance des travaux sur le chemin Verdi, dans le cadre du processus de sa municipalisation pour un montant estimé à 13 800 \$ (avant taxes) à condition que le transfert de propriété du chemin se fasse avant la réalisation des travaux

Urbanisme

- Refus de la demande de dérogation mineure pour l'implantation d'une remise à 2,1 mètres de la résidence du 138, rue de la Serpentine

Environnement

- Acceptation de la soumission de Premier Tech pour l'entretien des fosses à traitement UV sur le territoire de la municipalité

Loisirs et culture

- Modification de la résolution 2025-03-043 au sujet du comité des Amis des sentiers, enlevant son premier paragraphe
- Avis de motion du Règlement 2026-03 constituant le Comité consultatif des Amis des sentiers de Saint-Étienne-de-Bolton
- Adoption du Règlement 2026-01 abrogeant et remplaçant le règlement 2024-06 constituant le Comité consultatif en loisirs et culture
- Adoption de la Politique de location et d'utilisation des infrastructures municipales

Total des comptes à payer :

138 554,90 \$

Faits saillants de la séance ordinaire du 3 mars 2026

Administration

- Vente d'un terrain sans bâtisse sur la rue du Versant pour taxes impayées
- Désignation du conseiller Jocelyn Brasseur pour remplacer la mairesse aux assemblées du conseil de la MRC, lorsque celle-ci ne peut pas y assister et du conseiller Harry Bird pour remplacer M. Brasseur au besoin

Ressources humaines

- Embauche de Jérôme Maltais comme stagiaire en environnement pour l'été 2026
- Embauche de trois étudiants comme animateurs et aide-animateurs occasionnels à raison d'un maximum 8 heures par événement

Urbanisme

- Refus d'une demande de modification de zonage pour soustraire les conteneurs utilisés comme bâtiments accessoires, à l'exigence d'appliquer un traitement architectural lorsqu'ils sont d'utilité agricole
- Autorisation pour l'émission d'un permis de rénovation assujéti au PIIA au 117, chemin Lavigne
- Autorisation pour l'émission d'un permis pour l'ajout de fenêtres au 111, chemin Lavigne

Loisirs et culture

- Adoption du Règlement 2026-03 constituant le Comité consultatif des Amis des sentiers de Saint-Étienne-de-Bolton
- Nomination du conseiller Vincent Jarry comme représentant de la Municipalité sur le CA de Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton et de la conseillère Christine Boutin à titre d'observatrice
- Demande de subvention au Programme d'assistance financière à la société nationale de l'Estrie pour la Fête nationale

Sécurité civile

- Adoption du Plan de sécurité civile
- Acceptation du rapport annuel transmis à la MRC en regard de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRI)

Total des comptes à payer :

433 606,10 \$



Corvée de paysagement - Appel aux bénévoles !

La Municipalité invite les citoyennes et citoyens à participer à une corvée de paysagement communautaire qui se tiendra le samedi 23 mai 2026, de 9 h à 12 h, au parc municipal et au secteur de l'étang. Coordonnée par notre inspecteur en environnement, Philippe Barrette, cette activité collaborative vise à revitaliser et embellir nos parcs tout en soutenant la biodiversité locale.

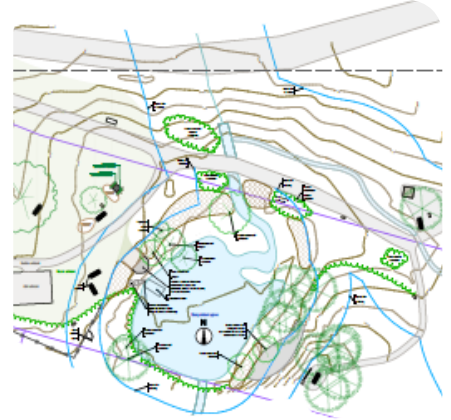
Un coup de main pour améliorer un espace apprécié de tous

Nous recherchons environ 10 bénévoles prêts à mettre la main à la pâte pour réaliser divers travaux légers ou modérés, notamment :

- Plantation de semis et d'arbres
- Transport de paillis et de matériaux
- Débroussaillage et nettoyage du secteur
- Aménagement léger du sol

La semaine précédant l'activité, une préparation du terrain sera effectuée par la municipalité :

- Plantation de certains arbres
- Installation de tourbe
- Nettoyage initial



Des aménagements respectueux du milieu naturel

Tous les végétaux utilisés seront des espèces indigènes, choisies pour leur adaptation naturelle au territoire et leurs rôles écologiques essentiels : soutien à la biodiversité, stabilisation des sols, amélioration des habitats naturels et protection des milieux hydriques. La corvée se fera dans le respect des bonnes pratiques de protection environnementale.



- Collations seront offertes et un dîner sera servi au chalet du parc. Apportez votre bouteille d'eau, vous pourrez la remplir sur place.
- En cas de pluie, l'activité sera reportée et un sondage sera envoyé aux personnes inscrites pour choisir une nouvelle date.
- Le formulaire d'inscription demande aussi quels outils vous pouvez apporter.

Pour vous inscrire ou en savoir plus

- Par téléphone : 450-297-3353 poste 221
- Par courriel : info@sedb.qc.ca
- En remplissant le formulaire en ligne : code QR



Ronald Delcourt

Comité consultatif en urbanisme

Le patrimoine bâti de Saint-Étienne

Le patrimoine bâti est un élément essentiel de notre patrimoine culturel. À partir des bâtiments on peut lire des pans entiers de l'histoire d'un village, d'un pays ; en apprendre sur la culture, l'économie, les manières de construire ou d'organiser l'espace de la vie en communauté et, évidemment, sur les gens qui les ont bâtis et habités. L'histoire de tous les villages et de leurs habitants, est inscrite dans les bâtiments qui ont traversé le temps et occupent encore aujourd'hui le territoire.

L'histoire de Saint-Étienne commence lorsque que des familles s'installent sur des terres du canton de Bolton peu après « les événements » de 1837-1838. Il y a donc plus de 185 ans que des bâtiments y sont érigés. Les pionniers prendront quelques années pour constituer ce qui deviendra la Paroisse puis le Village de Saint-Étienne-de-Bolton. Principalement tourné vers l'agriculture de subsistance, les terres y seront cultivées et, petit à petit, autour de l'église se formera le noyau villageois. Dès la fin de la seconde guerre mondiale, l'activité agricole décline, maisons et bâtiments de fermes commencent à disparaître du paysage.

Aujourd'hui le cœur du village est demeuré relativement intact et certains bâtiments ont conservé toutes leurs caractéristiques originales. Les granges, étables et autres bâtiments accessoires attestant du passé agricole sont rares mais il subsiste plusieurs maisons « pionnières » qui rappellent la présence des premiers occupants et témoignent de la manière singulière dont le territoire a été occupé.

Partant d'un premier inventaire réalisé par la MRC (92 constructions), le CCU a identifié les bâtiments qui présentent un certain intérêt patrimonial. C'est-à-dire que ces derniers répondent notamment, et à des degrés divers, aux critères suivants :

- Remontent à la période pionnières d'occupation du territoire (1840-1940)
- Témoignent de l'histoire de son développement
- Ont conservé leurs caractéristiques architecturales d'époque (toiture, ouvertures, galerie, matériaux)
- Sont représentatifs des types de maisons de SEDB
- Sont associés à un personnage, une étape du développement de la communauté...

Bien qu'ils soient « d'intérêt », ces bâtiments n'ont pas tous la même valeur patrimoniale. Le niveau de conservation et d'authenticité des composantes d'origine varie et seulement une quinzaine de bâtiments pourraient être intégrés à l'inventaire des bâtiments patrimoniaux de la MRC.

Les autres bâtiments d'intérêt, parce qu'ils ont un lien avec l'histoire de Saint-Étienne, qu'ils en sont les témoins, doivent être préservés avec l'objectif de favoriser le respect de leurs caractéristiques architecturales et, dans la mesure du possible, le retour à une plus grande authenticité. La plupart de ceux-ci sont déjà en secteurs visés par le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Il s'agira, le moment venu, d'adapter les objectifs et critères de ce règlement pour tenir compte davantage de la valeur patrimoniale.

Le vaste chantier amorcé à l'ensemble du territoire de la MRC devrait se poursuivre au cours de l'année, les répertoires se préciseront et les ajustements règlementaires prendront forme à la conclusion du processus.



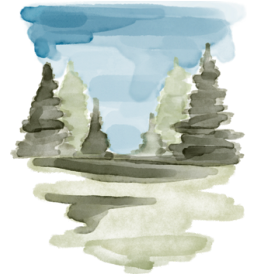


Philippe Barrette, M. Sc.
Inspecteur en environnement, OMBE

Le Plan de conservation des milieux naturels : début de la mise en œuvre

Adopté officiellement par le conseil municipal en septembre 2025, le Plan de conservation des milieux naturels 2026-2030 marque une étape importante pour l'avenir environnemental de Saint-Étienne-de-Bolton.

Élaboré à partir d'un portrait socioécologique du territoire et d'une démarche de consultation impliquant citoyens, comités municipaux et partenaires régionaux, ce plan identifie plusieurs cibles de conservation prioritaires : les milieux humides et hydriques, les massifs forestiers, les corridors écologiques, les massifs montagneux et les ressources en eau.



Au-delà de leur valeur intrinsèque, ces milieux rendent de nombreux services essentiels à la collectivité, notamment en contribuant à la qualité de l'eau, à la biodiversité et à la résilience face aux changements climatiques.

Au total, 32 moyens ont été évalués afin de structurer la mise en œuvre du plan pour les prochaines années. Dix mesures prioritaires ont été retenues, tandis que d'autres seront déployées progressivement selon les ressources disponibles et les occasions de collaboration.

Des appuis financiers essentiels pour aller plus loin

Depuis l'automne dernier, la Municipalité a d'ailleurs déjà entrepris plusieurs démarches afin d'amorcer la mise en œuvre du plan. Des demandes de financement ont notamment été déposées dans le cadre de programmes externes.

Ces projets, approuvés ou en voie de l'être, permettront notamment d'acquérir de nouvelles connaissances sur les corridors écologiques et les bassins versants locaux afin de mieux orienter les actions de conservation à venir. À ce titre :

- **39 600 \$ – Programme Agir pour la faune de la Fondation de la faune du Québec** : Ce projet vise à planifier de façon approfondie, d'ici 2027, la conservation des corridors écologiques et des noyaux d'habitats (massifs forestiers) identifiés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton (SEDB), dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de conservation.
- **54 490 \$ – Programme Clean Water – Grants for Planning du Lake Champlain Basin Program et du New England Interstate Water Pollution Control Commission** : Ce financement permettra de soutenir la collecte et l'analyse de données secondaires liées au sous-bassin versant de la rivière Missisquoi afin d'éclairer les futures mesures de protection et de restauration de l'eau et des milieux naturels associés.



Des projets structurants pour la conservation du territoire

À partir de la mi-2026 et pour les prochaines années, plusieurs initiatives devraient ainsi être amorcées. Des communications ultérieures préciseront les activités de terrain qui seront réalisées par les professionnels en environnement.

Certaines actions viseront également à renforcer les partenariats régionaux et à soutenir la participation citoyenne à la protection des milieux naturels. Des invitations à participer à ces initiatives seront évidemment partagées au moment opportun.

Pour toutes questions sur le plan et les actions à venir, vous pouvez communiquer avec Philippe Barrette, officier municipal en bâtiments et en environnement : environnement_batiments@sedb.qc.ca



Samuel Grégoire

Inspecteur en environnement et chargé de projets

Mesurage des fosses septiques

La Municipalité est heureuse d'accueillir de nouveau M. Jérôme Maltais à titre de stagiaire en environnement pour l'été 2026. Sous la supervision de l'inspecteur en environnement, il contribuera activement à plusieurs mandats visant la protection de notre territoire et le respect de la réglementation municipale.

Parmi ses principales tâches, il participera à la campagne annuelle de mesurage des fosses septiques à titre de responsable du mesurage de l'écume et des boues des fosses septiques, tout en collaborant à l'inventaire des piscines/spas ainsi qu'aux inspections des bandes riveraines.

La stagiaire réalisera aussi un travail de sensibilisation auprès des citoyens sur les bonnes pratiques environnementales et documentera tout enjeu relevé sur le terrain. Ces observations alimenteront les suivis réalisés par l'équipe municipale.



Le calendrier détaillé avec les dates exactes de mesurage suivra prochainement via une infolettre et l'affichage sur le site web de la municipalité.

Rappels pour la campagne de mesurage 2026

Dégagement des couvercles

Les deux couvercles de la fosse doivent être bien dégagés de toute obstruction en laissant un espace libre d'environ 15 cm (6 po) autour de ceux-ci. Un couvercle mal dégagé occasionnera inévitablement des inconvénients, tel que : difficultés d'ouvrir le couvercle, bris (poignée arrachée ou couvercle fendu), mauvaise fermeture du couvercle causé par l'accumulation de terre, laissant ainsi infiltrer racines et eau de surface, etc.

Si vos couvercles sont en plastique et qu'ils ont une ou plusieurs vis, vous devez les dévisser en partie pour que le couvercle ne puisse être soulevé, mais suffisamment pour que le mesureur puisse les retirer rapidement.

Localisation de votre fosse

Votre fosse doit être facilement localisable sur votre terrain (ex : piquet, cône, etc.). Si vos couvercles sont dissimulés sous la végétation, une plate-forme de bois, une galerie ou autres éléments décoratifs, vous devez les rendre accessibles et visuellement repérables.

Lors du passage du mesureur, assurez-vous que vos chiens sont en laisse ou à l'intérieur, et que le terrain est sécuritaire. Veuillez noter que les systèmes Bionest devraient être fermés avant la vidange. N'oubliez pas que le propriétaire ou l'occupant est responsable de rendre les couvercles accessibles, et ce, durant toute la période de mesurage. Si vous prévoyez être à l'extérieur de la région lors de cette période, assurez-vous de préparer votre fosse adéquatement avant de partir. Sachez que vous pouvez encourir des pénalités si la fosse n'est pas accessible.

Nettoyage du préfiltre

Depuis plusieurs années déjà, les fosses septiques sont pourvues d'un préfiltre à la sortie des eaux. Le rôle du préfiltre est de capter les matières en suspension pour protéger l'élément épurateur. Ce préfiltre doit être nettoyé une à deux fois par année, car il finit par s'obstruer et peut empêcher complètement l'eau de passer. Pour le nettoyer, il suffit d'ouvrir le deuxième couvercle, de sortir le préfiltre (avec des gants) et tout en le laissant au-dessus de l'ouverture de la fosse, le rincer à l'aide d'un tuyau d'arrosage.

Tests d'eau de puits

Cette année encore, le service de tests d'eau de puits sera offert aux citoyens et citoyennes de Saint-Étienne-de-Bolton.

Les détails de l'activité seront communiqués dans le bulletin d'été et dans les infolettres alors que l'activité elle-même devrait avoir lieu au mois de juillet (sujet à changement selon les disponibilités municipales).

Pour plus d'informations

✉ N'hésitez pas à me contacter si vous avez des interrogations par rapport à votre installation septique : environnement@sedb.qc.ca

Quais – Rappel réglementaire

Vous prévoyez installer, remplacer ou modifier un quai ce printemps? Un certificat d'autorisation municipal est requis avant d'entreprendre tous travaux. La demande doit être faite auprès de la Municipalité, via le formulaire de demande de certificat d'autorisation disponible sur le site web ou en personne à la mairie.

Sans que celles-ci soient complètes vis-à-vis de la réglementation, voici quelques règles importantes à retenir :

- Un quai doit être construit sur pieux ou sur structure flottante, sans nuire à la libre circulation de l'eau. Les quais en béton coulé sont interdits;
- Les travaux de peinture, de teinture et de soudure peuvent être effectués sur un quai qu'une fois complètement retiré du littoral et de la rive;
- Les matériaux autorisés sont notamment le bois traité en usine, l'acier inoxydable, l'acier galvanisé, l'aluminium et la matière plastique recyclée;
- Le flotteur doit être fait de matière synthétique; les barils métalliques sont interdits;
- La superficie maximale totale d'un quai privé est de 13,5 m², avec une longueur maximale de 7,5 m et une largeur maximale de 3,7 m;
- La partie flottante détachable (aussi appelé couramment quai mobile), lorsqu'il y en a une, ne peut pas excéder 10 m² de superficie et 4,88 m de longueur;
- Un seul quai privé et un seul point d'ancrage sont permis par terrain riverain ou accès privé;
- Aucun équipement de cuisson ni abri fixe ou déposé n'est permis sur un quai, à l'exception d'un parasol rétractable;
- Avant d'acheter un quai flottant ou détachable, il est fortement recommandé de valider sa conformité avec la Municipalité, puisque plusieurs règles d'implantation peuvent s'appliquer selon la largeur du terrain, la rive et le plan d'eau.



Photo : Éric Lajeunesse

Ce texte est un résumé informatif seulement; lors de divergences entre le présent résumé et le texte de réglementation municipal, ce dernier prévaut en tout temps.

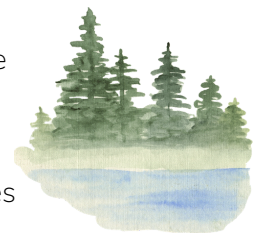
Vente et don d'arbres et d'arbustes pour le reboisement des bandes riveraines

Participez à l'embellissement et à la protection de nos bandes riveraines en plantant des arbres et arbustes indigènes, sélectionnés pour leur facilité d'adaptation et leur faible entretien.

Cette activité est organisée en collaboration avec la MRC Memphrémagog depuis 2007 pour la vente et avec l'Association forestière du sud du Québec (AFSQ) pour le don. Celle-ci contribuera à un environnement sain pour nos espèces aquatiques et à la filtration des sédiments et du phosphore.

Rappelons que le règlement de zonage (2014-05) prévoit que la bande riveraine doit avoir une profondeur de 10 mètres pour être efficace et que les 5 premiers mètres, une fois reboisés, doivent être laissés à l'état naturel.

La date de l'activité et les détails pour les inscriptions seront communiqués via le site web et les infolettres mensuelles.



Ménage du printemps : profitez de l'écocentre de la MRC du Memphrémagog

Avec le retour du printemps, c'est le moment idéal pour trier, nettoyer et se départir des objets et matériaux accumulés durant l'hiver. Pour soutenir une gestion responsable des matières résiduelles, l'écocentre situé à Magog accueille une grande variété d'objets et de matériaux, permettant d'en détourner une part importante de l'enfouissement.

Pour utiliser les services, il suffit de présenter :

- une pièce d'identité avec photo,
- une preuve de résidence à Saint-Étienne-de-Bolton.

Important : Pour les propriétaires de terrain sans résidence, l'écocentre n'accepte que les résidus verts.



Coordonnées

2300, rue Tanguay, Magog (Qc)
819-843-3333

www.ville.magog.qc.ca/batiment/ecocentre/

Heures d'ouverture

Du 31 mars 2026 au 29 novembre 2026

- Mardi et mercredi : 8 h 30 à 15 h 30
- Jeudi : 8 h 30 à 18 h
- Vendredi, samedi et dimanche : 8 h 30 à 15 h 30

Ces horaires sont sujets à changement sans préavis. Pour confirmer l'horaire, consultez le site web.



Notre municipalité, amie des abeilles et de la nature

Depuis quelques années, notre Municipalité porte fièrement la certification Ville amie des abeilles, décernée par Bee City Canada. Cet engagement se traduit par des actions concrètes : nous n'utilisons aucun pesticide sur le territoire municipal, et notre nouveau plan d'aménagement du parc et du secteur de l'étang, qui sera déployé en mai prochain, intègre une sélection de plantes nectarifères indigènes soigneusement choisies pour nourrir et abriter nos pollinisateurs locaux. C'est dans cet esprit que nous allons plus loin cette année avec une nouvelle mesure toute simple, mais aux effets remarquables.

Pas de tonte avant le 1er juin — pourquoi ce geste compte

À compter de cette année, la municipalité ne tondra pas les bordures de rue avant le 1er juin. Cette décision, inspirée du mouvement Mai sans tondeuse, repose sur des données scientifiques solides et bénéficie à l'ensemble de notre écosystème local.



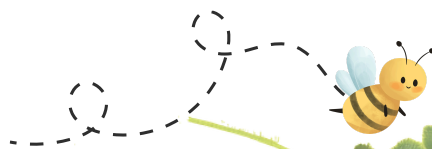
Au printemps, la nourriture est rare pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs qui sortent de l'hiver. Le pissenlit et les fleurs sauvages qui éclosent dans les herbes non tondues représentent pour eux un garde-manger vital, leur fournissant le nectar nécessaire pour lancer la saison de pollinisation — celle-là même qui permet la pousse de nos fruits et légumes. Un simple carré de 100 m² de pelouse non tondue peut nourrir jusqu'à six bourdons par jour.

Les bénéfices ne s'arrêtent pas aux abeilles. Une herbe plus haute offre un refuge aux oisillons, lièvres, tamias et autres petits animaux qui s'y cachent des prédateurs. Elle favorise également la présence de carabes, des coléoptères qui régulent naturellement les insectes ravageurs, et de prédateurs naturels des moustiques, ce qui contribue à en réduire la population.

Du côté des sols, les racines plus profondes retiennent l'humidité, limitent l'érosion et enrichissent la terre en matière organique. Une herbe non coupée maintient aussi le sol environ 5 °C plus frais, contribuant à atténuer les îlots de chaleur. Enfin, en laissant les plantes sauvages s'épanouir librement, on favorise une biodiversité végétale qui soutient l'ensemble de la chaîne alimentaire locale.

Bien entendu, le parc municipal continuera d'être entretenu régulièrement afin que les enfants puissent y jouer en toute sécurité.

Vous aussi, vous pouvez poser ce geste chez vous — votre gazon et la nature vous en remercieront !



Ginette Cloutier

Présidente, Association pour la protection du Lac Libby

Ouverture de la station de lavage des embarcations

La station de lavage des embarcations nautiques, située à l'entrée du camping du Domaine du Lac Libby sur le 1er Rang, est prévue pour une ouverture aux alentours du 5 mai, sous réserve des conditions météorologiques et opérationnelles. Nous vous informerons dès que la date d'ouverture pourra être confirmée officiellement.

Plus de 66 lacs en Estrie sont aux prises avec le myriophylle à épi, plante exotique envahissante. Il est donc important d'agir pour éviter que cette situation nous atteigne.

En vertu du règlement municipal no 2024-05, le lavage des embarcations nautiques (canots, kayaks, chaloupes, pédalos, planches à pagaies) remorques et accessoires est **obligatoire** avant la mise à l'eau sur le lac. L'objectif de cette mesure est de prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes dans nos lacs, comme le myriophylle à épis et la moule zébrée.

Ce service est libre et gratuit. Nous comptons sur votre coopération essentielle pour préserver notre environnement et nos ressources naturelles.

Rappelons que ce projet de station de lavage a été réalisé grâce à une entente tripartite entre la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton, le camping Domaine du lac Libby et l'Association pour la protection du lac Libby.

Une vingtaine de plans d'eau de plus contaminés par des espèces aquatiques envahissantes (3 février 2026)

La liste des plans d'eau contaminés par des espèces aquatiques envahissantes s'allonge dans la région. Une vingtaine de lacs, de rivières ou encore de ruisseaux s'ajoutent à la liste du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE).

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2225537/especes-aquatiques-envahissantes-estrie>



CA APLL 2024-2025 De gauche à droite : Marc Jolin, Rachel Shelby, John Topp, Martin Desmeules, Ginette Cloutier et Daniel Noisieux devant la roulotte de la station de lavage.

Colloque sur l'eau

L'organisme RAPPEL organise un colloque sur l'eau les 26 et 27 mars 2026 en après-midi sur webinaire. Les thèmes abordés entre autres :

- L'aménagement forestier et la conservation des milieux humides;
- Adapter les ponceaux au contexte faunique et climatique;
- Les sels de voirie et les milieux aquatiques;
- Rive et nature, un enjeu toujours actuel.



Chaque association de lac a droit à 10 personnes pouvant y participer gratuitement. Si vous êtes intéressé(e), écrivez-nous à LelaLibby@gmail.com et il nous fera plaisir de vous y inscrire.

Pour nous joindre, écrivez-nous à notre nouvelle adresse courriel : LelaLibby@gmail.com





Gaillard Landscaping
438-495-0356
cadwal.gaillard@gmail.com

- Jardinage / Paysagement
- Commercial & Résidentiel
- Taillage des haies & arbustes
- Conception des jardins
- Aménagement intérieur & extérieur
- Petit tronçonnage & élagage
- Entretien des jardins & plates-bandes



Vincent Jarry

Conseiller municipal, responsable de la sécurité civile

Adoption du nouveau plan de sécurité civile



Lors de la séance du mois de mars, le conseil municipal a adopté le nouveau Plan de sécurité civile de Saint-Étienne-de-Bolton. Ce plan actualisé comprend plusieurs outils pratiques destinés aux membres de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC), rencontrés le 17 janvier dernier, afin d'améliorer la coordination en cas de situation d'urgence.

Grâce à une équipe motivée et bien préparée, notre petite municipalité se dote de moyens concrets pour assurer une intervention plus efficace lors d'événements pouvant toucher la sécurité de la population.

Nous profitons également de l'occasion pour souligner la Semaine de la sécurité civile au Québec qui se tiendra du 3 au 9 mai. Cette semaine est un rappel annuel de l'importance d'être prêts à faire face aux imprévus — tant pour les organisations que pour chaque citoyen.

Feux à ciel ouvert – Rappel important pour la saison printanière

Avec l'arrivée de la saison chaude et sèche (mai-juin), le risque de feux de végétation augmente rapidement. La Municipalité rappelle aux citoyens que tout feu à ciel ouvert nécessite un permis. Pour en obtenir un, il suffit de nous téléphoner avant d'allumer un feu.

L'indice de danger d'incendie mis à jour par la SOPFEU est affiché en tout temps sur la page d'accueil de notre site web. Cet indice de danger incendie SOPFEU doit être consulté avant tout brûlage extérieur, même pour un petit feu. En période d'indice élevé, des interdictions temporaires peuvent être appliquées afin de protéger la population et le milieu forestier.

Pour réduire les risques :

- Assurez-vous que votre feu est permis et sécuritaire.
- Gardez toujours une source d'eau à proximité.
- Installez votre foyer extérieur sur une surface dégagée et stable, loin de toute végétation.
- Restez sur place jusqu'à l'extinction complète du feu et éliminez toutes les braises.



Formation : Abattage manuel et sécuritaire des arbres

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton organise une formation complète sur l'abattage manuel et sécuritaire des arbres, conforme aux exigences de la CNESST. Cette formation se déroulera sur deux jours obligatoires :

Jour 1 – Théorie

29 mai 2026
15, rue du Parc
12 participants max.

Jour 2 – Pratique

30 ou 31 mai 2026
Forêt à déterminer
6 participants par jour max.

Coût et modalités

- 540\$ par participant
- Paiement accepté : débit, chèque ou virement bancaire
- Aucun remboursement si vous ne vous présentez pas. Nous tenterons de combler votre place, mais cela n'est pas garanti.

Liste d'attente

Si toutes les places sont comblées, nous vous invitons tout de même à remplir le sondage : cela nous permettra de constituer une liste de rappel pour organiser une seconde formation selon l'intérêt.

Vous pouvez vous inscrire par téléphone au 450-297-3353 poste 221.



Tiques : prévention pour toute la famille

Avec le retour du printemps, les tiques deviennent actives dans les zones boisées et les hautes herbes. Elles peuvent transmettre des maladies comme la maladie de Lyme et l'anaplasmose. Voici quelques gestes simples pour réduire les risques.

La santé publique recommande de porter des vêtements longs et clairs, de rester dans les sentiers et d'utiliser un insectifuge. Au retour, faites une inspection rapide du corps, prenez une douche et mettez vos vêtements à la sècheuse quelques minutes. Naître et grandir rappelle que les insectifuges contenant DEET (maximum 10 % chez les enfants) ou icaridine (jusqu'à 20 %) peuvent être utilisés dès 6 mois, en suivant les consignes du produit. L'icaridine est d'ailleurs à privilégier chez les tout-petits, car elle est moins irritante.



N'oubliez pas vos animaux de compagnie. La SPA de l'Estrie rappelle que les chiens peuvent rapporter des tiques dans la maison. Il est recommandé de :

- Inspecter votre chien après chaque sortie ;
- Éviter de laisser l'animal se promener dans les herbes hautes ;
- Discuter avec votre vétérinaire d'un traitement préventif adapté.

En cas de tique trouvée sur vous ou votre animal, retirez-la rapidement à l'aide d'une pince fine et surveillez les symptômes dans les semaines suivantes.

Pour en savoir plus :

Attention aux tiques (SPA de l'Estrie) : <https://spaestrie.qc.ca/trucs-et-conseils/attention-aux-tiques/>

Tiques et maladie de lyme (Naître et grandir) : <https://naitreetgrandir.com/fr/sante/maladie-de-lyme/>

Recherche sur les tiques - Appel à participation

Les maladies transmises par les tiques, comme la maladie de Lyme et l'anaplasmose, sont en hausse dans notre région. Pour mieux comprendre et prévenir ces infections, une équipe de recherche de l'Université de Montréal et de l'Université de Sherbrooke souhaite recruter des citoyens vivant près d'une zone boisée en Estrie et en Montérégie.

En quoi consiste le projet ?

Les participants recevront :

- une formation en ligne sur la prévention des tiques;
- et, pour certains, une visite à domicile pour analyser les risques autour de la maison et proposer des actions concrètes.



Qui peut participer ?

Toute personne de 18 ans et plus vivant dans une zone à risque.

Comment s'inscrire

En remplissant le formulaire prévu à cet effet ou en écrivant à : elizabeth.dyer@umontreal.ca

Est-ce que ton adresse civique est bien visible ?

Que ce soit pour les services des Incendies, de la police ou encore des premiers répondants, on ne veut pas qu'ils se trompent d'adresse !

Ton adresse doit être :

- Visible, de jour comme de nuit;
- d'un minimum de 10 cm de haut;
- de couleur contrastante avec le revêtement.

Si votre panneau de numéro civique a été emporté par le vent, par un camion de déneigement ou a subi tout autre incident durant l'hiver, veuillez en aviser la municipalité. Nous pourrions ainsi vous en installer un nouveau.





Robert Bergeron

Conseiller municipal, responsable des loisirs et de la culture



Retour sur les consultations citoyennes - Des espaces et des activités qui nous rassemblent

Au cours des derniers mois, la Municipalité a mené une importante démarche de participation citoyenne afin de mieux comprendre les besoins, les intérêts et les aspirations de la communauté en matière de culture, de loisirs et de vie communautaire. Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de contribuer!

Une participation qui témoigne de l'intérêt de la communauté

- 65 citoyens ont rempli le sondage en ligne réalisé entre décembre et février.
- 8 jeunes de 9 à 15 ans ont participé à la consultation jeunesse du 21 janvier au chalet du parc.
- 30 citoyens ont pris part aux ateliers publics des 12 et 14 mars au chalet du parc.

Ces échanges ont permis de dresser un portrait riche et nuancé des attentes de la population, et de dégager plusieurs tendances fortes.



Faits saillants de la démarche

Les faits saillants suivants offrent un aperçu des tendances observées jusqu'ici; les résultats détaillés seront présentés à la population au moment du dépôt du plan.

Une attention particulière envers les aînés : Plusieurs participants ont souligné l'importance de développer des activités adaptées aux aînés, tant pour favoriser leur participation que pour soutenir leur inclusion et leur bien-être. L'accessibilité, le transport et la convivialité ont été identifiés comme des facteurs clés à considérer.

Un intérêt toujours bien vivant pour l'ancienne église : Les discussions ont mis en lumière un intérêt soutenu pour une utilisation intergénérationnelle et diversifiée de ce lieu.

Un regain pour un jardin communautaire : Les participants ont exprimé un enthousiasme renouvelé pour les initiatives liées à l'alimentation locale.

Des activités récurrentes et intergénérationnelles recherchées : De nombreux citoyens souhaitent voir émerger des activités régulières permettant de rassembler les générations : ateliers, loisirs créatifs, événements saisonniers ou rencontres sociales.



Et maintenant ?

Les informations recueillies serviront maintenant à orienter les travaux qui se poursuivront au printemps et à l'été. Elles permettront de tracer des lignes directrices claires pour le développement culturel, récréatif et communautaire, en s'appuyant directement sur les besoins exprimés par la population.

Envie d'animer votre parc cet été ?

Nous aimerions offrir plus d'activités au parc tout l'été... mais tout dépend de ce que les citoyens souhaitent proposer et du temps que chacun peut offrir. La Municipalité est à la recherche de citoyennes et citoyens qui souhaitent s'impliquer dans la vitalité de notre communauté.

Voici trois façons de vous impliquer :

- 1 **Joindre le Comité consultatif en loisirs et culture** : Pour réfléchir aux projets, proposer des idées et contribuer à la planification des loisirs et de la culture.
- 2 **Proposer de partager votre talent** : Une séance d'initiation sportive, un atelier d'artisanat, du jardinage, un atelier de lactofermentation... Si vous avez une passion à partager, nous pouvons vous aider à l'offrir à la communauté.
- 3 **Donner un coup de main lors d'événements** : Par exemple, tenir le chalet lors d'une soirée communautaire, installer ou ranger les jeux, aider à l'accueil ou au bon déroulement d'une activité.

Si cela vous intéresse, si vous avez des questions ou si vous souhaitez réfléchir à un projet avec nous, n'hésitez pas nous contacter au 450-297-3353, poste 229 ou chargee_projets@sedb.qc.ca



Appel aux jeunes de la communauté

Tu aimerais t'impliquer dans ta municipalité cet été ? Nous recherchons des jeunes pour aider à animer différents événements ponctuels tout au long de la belle saison. Les parents sont aussi invités à en parler avec leurs jeunes ! Les horaires seront établis selon les besoins des activités — nous nous adaptons aux vacances et aux engagements de chacun. Si ça t'intéresse, n'hésite pas nous contacter au 450-297-3353, poste 229 ou chargee_projets@sedb.qc.ca



Location des espaces municipaux

La Municipalité rappelle à ses citoyens qu'il est maintenant possible de louer la salle communautaire du chalet municipal, le parc municipal, le gazebo du secteur de l'étang ainsi que la salle du conseil à la mairie pour vos rencontres, activités ou événements.

Pour connaître les modalités de location, les règles d'utilisation et les tarifs, nous vous invitons à consulter la nouvelle Politique de location des infrastructures municipales, disponible sur notre site web. Pour vérifier les disponibilités ou pour toute question, communiquez avec nous à la municipalité — il nous fera plaisir de vous accompagner dans votre réservation.

Organisez votre Fête du voisinage cet été !

Bien que la Fête du voisinage soit officiellement soulignée le 6 juin, rien ne vous empêche d'organiser une rencontre conviviale à tout moment de l'été ou même plus tard dans l'année !

Après les déménagements, à la rentrée scolaire ou simplement lorsque votre secteur en ressent le besoin, toutes les occasions sont bonnes pour réunir votre voisinage.

La Municipalité souhaite encourager les citoyens **de tous les secteurs** à organiser une Fête du Voisinage, puisqu'il s'agit d'une merveilleuse façon de créer des liens rapidement dans votre milieu de vie et de développer un esprit de communauté.



Prêt de matériel pour votre événement

Grâce à une subvention obtenue des **Éclaireurs** du CIUSSS de l'Estrie pour 2025-2026, la municipalité met gratuitement à votre disposition du matériel pour vous aider à organiser une fête réussie :

- petit chapiteau;
- four à pizza;
- haut-parleur et jeux;
- affiches et cartons d'invitation.

Intéressés ?

Pour réserver du matériel ou obtenir plus d'information, communiquez avec Alice Désaulniers, chargée de projets : chargee_projets@sedb.qc.ca, 450-297-3353 poste 229. Cet été, profitons-en pour se rencontrer, tisser des liens... et faire vivre l'esprit de communauté qui fait la richesse de Saint-Étienne-de-Bolton !



Christine Boutin

Conseillère municipale, responsable des dossiers Familles et aînés

Une formation de Sentinelles en gériatrie sociale appréciée par notre communauté

Le 8 février dernier, 20 personnes ont participé à la formation Sentinelles en gériatrie sociale, offerte gratuitement par la Fondation AGES – Vieillir mieux. Cette belle participation démontre l'intérêt réel de notre communauté pour mieux comprendre le vieillissement et pour soutenir les personnes âgées qui nous entourent.

Nous tenons à remercier chaleureusement les organismes présents ainsi que tous les participants pour leur engagement. Leur collaboration et leur volonté d'acquérir de nouveaux outils témoignent de l'importance d'un réseau communautaire fort et bien informé.



C'est quoi une Sentinelle?

Une Sentinelle en gériatrie sociale est une personne de la communauté — citoyen, proche aidant, bénévole ou intervenant — qui joue un rôle clé pour soutenir le bien-être des aînés. Elle n'est ni un professionnel de la santé, ni une personne chargée de poser des diagnostics : son rôle est d'être attentive, bienveillante et proactive.



Une sentinelle :

- observe les changements inhabituels dans la vie ou l'état d'une personne âgée
- repère les signes de vulnérabilité ou de vieillissement accéléré
- établit un lien de confiance avec la personne
- oriente vers les bonnes ressources au besoin
- contribue à briser l'isolement et à renforcer la solidarité dans la communauté

Nous souhaitons souligner l'importante contribution de la **Coop du Grand Bois**, qui a mobilisé ses bénévoles pour renforcer leur capacité d'action et d'écoute auprès des aînés. Par leur présence régulière grâce à la **popote roulante** et leur soutien pratique offert par la **Brico-mobile du Grand Bois**, ces bénévoles jouent un rôle essentiel d'accompagnateurs auprès des aînés afin de favoriser leur bien-être et leur maintien à domicile.

Avec l'intérêt suscité par la première présentation tenue le dimanche 8 février, la Municipalité est heureuse d'offrir une deuxième formation gratuite, cette fois en semaine, afin de permettre à davantage de personnes d'y participer.

Toutes les informations concernant cette nouvelle séance se trouvent dans l'encadré à droite.



Nouvelle date de formation !

Formation **Sentinelles en gériatrie sociale**

13 mai, de 9 h à 12 h

Salle du conseil, à la Mairie au 9, rang de la Montagne

Gratuit

Inscription :

- Par téléphone : 450-297-3353 poste 221
- Par courriel : info@sedb.qc.ca
- En remplissant le formulaire en ligne : code QR



Conférence pour les aînés et leurs proches

Animée par un policier, cette présentation vise à outiller les participants face aux tactiques les plus courantes utilisées par les fraudeurs, notamment les fraudes amoureuses, les fraudes grands-parents et les faux conseillers.

On y présentera les signes à surveiller pour reconnaître une tentative de fraude, les bons réflexes pour protéger ses informations et ses finances, ainsi que l'importance de signaler rapidement toute situation douteuse ou de demander de l'aide au besoin.

Formation

Prévenir la fraude, ça débute avec vous !

Formation animée par Jessy Alix, coordonnateur local police proximité

16 16 avril, de 10 h à 11 h

Salle du conseil, à la Mairie au 9, rang de la Montagne

Gratuit

Inscription :

- Par téléphone : 450-297-3353 poste 221
- Par courriel : info@sedb.qc.ca
- En remplissant le formulaire en ligne : code QR



Appel à la participation pour les activités du temps des fêtes

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton souhaite préparer un événement de Noël festif, rassembleur et à l'image de notre communauté. Pour créer une programmation vivante et variée, nous faisons appel à vous!

Nous invitons les citoyennes et citoyens, organismes et talents locaux à manifester leur intérêt pour :

- animer une activité thématique (atelier, jeu, conte, démonstration, etc.)
- tenir un kiosque ou un mini-stand lors du marché de Noël
- préparer ou cuisiner quelque chose à offrir ou à vendre au profit d'un groupe local
- proposer toute autre idée créative qui pourrait enrichir l'événement



À noter : Il s'agit d'un appel à l'intérêt. La tenue finale des activités dépendra du nombre de propositions reçues, de la logistique et de la capacité d'accueil. Votre participation n'est donc pas garantie à cette étape, mais elle nous aidera grandement à bâtir la meilleure programmation possible.

Date limite pour manifester votre intérêt : 27 avril 2026

Pour soumettre votre idée ou poser vos questions :

 info@sedb.qc.ca

 450-297-3353 poste 221



Fermeture des sentiers – Période de dégel (Zone 1)

Les sentiers pédestres de la Municipalité seront fermés durant toute la période de dégel, soit du 16 mars au 15 mai 2026.

Cette mesure est nécessaire car les sols, saturés d'eau au printemps, sont très fragiles. La circulation peut provoquer ornières, érosion, détérioration des sentiers et mettre en danger la sécurité des usagers. La fermeture permet de protéger les milieux naturels, de préserver la qualité des sentiers et de réduire les coûts d'entretien.

Merci de votre collaboration. La réouverture est prévue à partir du 16 mai, selon l'état du terrain.



Bibliothèque Danielle Simard

Les citoyennes et citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton ont accès à la Bibliothèque Danielle-Simard grâce à une entente entre nos municipalités ! Profitez de tous les services, de la collection variée et des activités offertes.

Coordonnées

395, rue Principale
Eastman (Québec) J0E 1P0
450 297-2120
biblio076@reseaubiblioestrie.qc.ca

Heures d'ouverture

Lundi : 16 h à 18 h
Mercredi : 13 h à 17 h
Samedi : 10 h à 14 h

RENCONTRE D'AUTEURS

AVEC GABRIELLE FILTEAU-CHIBA
AUTOUR DE SON ROMAN *LOUVE EN SOLLET*
3 MAI 2026
14H À 16H



EASTMAN



Note : cette conférence aura lieu au complexe Saint-Édouard. L'entrée est libre et gratuite.

Loisirs intermunicipaux

Saviez-vous que les citoyens de Saint-Étienne-de-Bolton sont pleinement considérés comme des résidents dans toute la programmation des Loisirs intermunicipaux? Cela signifie :

- Les mêmes activités
- Les mêmes tarifs
- Aucune surtaxe

En effet, SEDB fait partie des six municipalités partenaires (Austin, Bolton-Est, Eastman, Potton, Stukely-Sud et Saint-Étienne-de-Bolton).

À noter : les programmations ne sortent pas toujours au même moment que notre bulletin municipal. Pour rester informés rapidement, suivez :

- La page Facebook de la municipalité
- OSCAR
- L'infolettre de Saint-Étienne-de-Bolton
- L'infolettre d'Eastman

Ou consultez directement la programmation :

<https://eastman.quebec/loisirs-et-communaute/loisirs-et-culture/loisirs-intermunicipaux>



Les inscriptions 2026 sont maintenant ouvertes !

Depuis le 1^{er} mars, les inscriptions pour le Circuit de l'Abbaye 2026 sont officiellement lancées. Que vous préfériez la marche autonome, la formule clé-en-main ou un circuit guidé, c'est le moment de réserver—les places et les hébergements partent vite!

✉ circuitdelabbaye@gmail.com

🌐 www.circuitdelabbaye.com



EXCAVATION SUMMIT

Saint-Étienne-de-Bolton

514-583-3322

braultkevin@outlook.com

RBQ:5663-5600-01



Nicole Charbonneau
Traductrice autonome

C 514-949-7960

nicolexcharbonneau@gmail.com

Calendrier des activités de la COOP

Expositions

Andrée St-Pierre

22 mars au 30 avril

Sylvie Racicot

30 avril au 15 juin

Claude Lacroix

15 juin au 31 juillet

Conférence de Gabrielle Gingras

Les oiseaux dans l'érablière

- 18 avril
- 16 h à 17 h 30

Souper Popote & Parlotte

Repas malaisien

- 30 mai
- Animé par Faizul Étienne

Conférence de Paul Pilon, notaire à la retraite

Le testament et la succession

- 16 mai
- 16 h à 17 h 30

Conférence de Michel Bissonnette, président de l'AQDR

La défense des droits des aînés

- 20 juin
- 16 h à 17 h 30

AQDR : Association québécoise des retraités

Invitation à l'Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale de la Coop du Grand-Bois aura lieu le
11 avril 2026 à 9 h 30 à la mairie de Saint-Étienne-de-Bolton.

Samedi le 1er août 2026 à 19h dans le parc municipal : LE MICRO EST À TOI !

- Pour chanter
- Pour jouer de la musique
- Pour conter
- Pour danser
- Pour nous faire rire
- Pour nous dire ce que t'as dans l'âme
- Pour écouter et contempler
- Pour casser la baraque

Pour réserver ton temps de micro (20 minutes max) avant le 1er juin :

✉ corpo.loisirs.culture.sedb@gmail.com

☎ Elisabeth au 514-914-3028

Pour joindre l'équipe commencez par rêver à ce que vous aimeriez faire. On vous revient!

Nous vous souhaitons un printemps inspirant: quel bon temps pour partir les semences de vos idées créatives qui arriveront à maturité le 1 août 2026 dans le parc municipal!

De tout coeur,

Votre corporation Loisirs et culture de Saint-Étienne-de-Bolton

N.B. Surveillez Oscar pour la date de notre assemblée générale annuelle qui se tiendra avant l'été



En effervescence!

Le **Village des Métiers d'art Saint-Étienne-de-Bolton** n'a pas chômé depuis le Circuit des arts 2025. Il est en pleine préparation du Circuit des arts 2026, sa cinquième édition. Ainsi, la conception du dépliant va bon train, il sera plus joli et plus attirant que jamais. Et il ne faut pas oublier d'aller voir et de vous attarder dans notre site internet pour y découvrir des trésors :

 villagedesmetiersdartsedb.com

Le Circuit de cette année aura lieu les 31 juillet, 1er et 2 août. Il comptera 20 artistes et artisans, des anciens et des nouveaux, une véritable vitrine de talents. Ces derniers sont en préparation en vue de l'été prochain. Pour cela, il faut produire pour pouvoir offrir suffisamment d'œuvres pendant trois jours. Vont-ils faire une démonstration à leur atelier pendant les trois jours du circuit? Quelle photo sera leur meilleure publicité? Vont-ils offrir des cours pendant l'automne? Toutes ces questions se posent pendant que la vie ordinaire continue et que chacun poursuit son propre quotidien.

Suivez-nous...

Liane Chacra et Hélène Fortier





Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton

Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton : vers une acquisition de l'église pour un projet collectif qui prend racine

Le 18 janvier dernier se tenait l'assemblée générale annuelle de Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton. Le conseil d'administration de Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton est prêt à relever les défis de la prochaine année.

Il se compose des personnes suivantes :

- Yves Fallu, président
- Vanessa Sorin, vice-présidente
- Vincent Jarry, secrétaire-trésorier (conseiller municipal)
- Robert Blain, administrateur
- Marie-Ève Gaboury-Bonhomme, administratrice

L'équipe bénéficie également de l'expertise et du regard précieux de deux membres observateurs : Christine Boutin (conseillère municipale) et Stéphane Dupupet.



En processus d'acquisition

Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton entame le processus pour devenir propriétaire de l'église, une acquisition réalisée auprès de Territoires solidaires pour la somme symbolique de 1 \$. En devenant propriétaire, Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton se donne les moyens d'avancer, il gagne l'autonomie adéquate pour concrétiser la transformation du bâtiment en un espace à vocation communautaire et obtenir les financements nécessaires à sa réalisation.

Rendez-vous ce printemps !

Le 1er mars, un comité consultatif s'est réuni pour partager l'état d'avancement des démarches. Fort de ces échanges, Cœur de Saint-Étienne-de-Bolton organisera ce printemps une activité de concertation ouverte à toute la population intéressée pour explorer ensemble les usages futurs de ce lieu central. C'est le moment d'imaginer ce que ce cœur villageois deviendra pour vous et les générations futures !

Des détails suivront sur l'heure et le lieu de cette activité.

Des questions ou des idées ? N'attendez pas le printemps pour nous en parler !

✉ Écrivez-nous à : coeursedb@gmail.com

Participez à la politique culturelle !

Savez-vous quel est votre plus grand rêve pour la culture et le patrimoine dans Memphrémagog? La MRC de Memphrémagog travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle Politique culturelle pour le territoire et ils souhaitent connaître les intérêts et les opinions des citoyens! En répondant à ce court sondage (environ 8 minutes), vous contribuerez à :

- améliorer l'accès aux activités culturelles
- diversifier l'offre culturelle sur le territoire
- soutenir les initiatives locales

Vous avez jusqu'au 5 avril pour participer :

🔗 <https://forms.office.com/r/2pJHzfF71y>



Louis Villeneuve
Député de Brome-Missisquoi M.P.

145, rue de Sherbrooke, bureau 301
Cowansville (Québec) J2K 1N9

Bureau | Office : 450 263-5560

louis.villeneuve@parl.gc.ca

Bonne retraite Brigitte!

Les citoyens de St-Étienne dont les enfants ont fréquenté le Centre de la petite enfance d'Eastman au cours des 15 dernières années connaissent bien Brigitte Bergeron. Éducatrice au CPE La Pleine Lune depuis 2011, Brigitte arrive maintenant à l'heure d'une retraite pleinement méritée. Au fil de ces années à Eastman, elle a accompagné plus de 120 enfants. Toujours attentive, généreuse et soucieuse du bien-être de ceux qui l'entourent, elle a marqué le quotidien de nombreuses familles.

Au nom de tous les parents qui ont vu leurs enfants grandir et s'épanouir grâce à son soutien, je lui adresse un immense merci et lui souhaite une très belle retraite !

Catherine Vincent

Adjointe administrative, réceptionniste et maman de Caleb et Jade



Vous voulez démarrer ou optimiser une entreprise ? Un conseiller est là pour vous !



Au sein du service de développement économique de la MRC de Memphrémagog, **Jean-David Perron** joue un rôle clé dans l'accompagnement des entreprises du territoire.

Il accompagne les entrepreneurs autant dans le démarrage que dans l'optimisation de leur entreprise, la réflexion sur leur modèle d'affaires, ainsi que l'intégration de pratiques durables et performantes.

Pour discuter de vos projets, explorer de nouvelles possibilités ou obtenir un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à communiquer avec lui par courriel au jd.perron@mrcmemphremagog.com

Félicitations à notre responsable des travaux publics, Maxime Racicot,

qui a publié une nouvelle dans la revue XYZ. Nous pouvons trouver son court récit Cocktail monotone dans le numéro 165 de cette revue de la nouvelle intitulé Le meilleur est à venir.



C'est le temps des sucres!



Pensez à acheter vos produits de l'érable localement! Saint-Étienne-de-Bolton a la chance de compter quelques acériculteurs. Régalez-vous!

Avis de décès



Madame Jeannine Hamel Biron est décédée à Laval le 14 janvier dernier, à l'âge de 100 ans.

Épouse de Raymond Biron, conseiller municipal de 1988-1992, Jeannine a été très impliquée à la paroisse et dans différents services à notre communauté durant leur nombreuses années sur le rang 3, à Saint-Étienne-de-Bolton.

NOTRE SAISON EN UN COUP D'OEIL

Date	Événement	Lieu	Page
8 avril – 19 h	Séance du conseil municipal	Salle du conseil (Mairie)	p. 4
11 avril – 9 h 30	AGA – Coop du Grand-Bois	Mairie	p. 21
16 avril – 10 h à 11 h	Conférence « Prévenir la fraude, ça débute avec vous »	Salle du conseil (Mairie)	p. 19
18 avril – 16 h à 17 h 30	Conférence « Les oiseaux dans l'érablière » (Gabrielle Gingras)	Coop du Grand-Bois	p. 21
~5 mai (à confirmer)	Ouverture – Station de lavage d'embarcations	Entrée du camping Domaine du lac Libby, 1er Rang	p. 13
5 mai – 19 h	Séance du conseil municipal	Salle du conseil (Mairie)	p. 4
13 mai – 9 h à 12 h	Formation « Sentinelles en gériatrie sociale » (nouvelle date)	Salle du conseil (Mairie)	p. 18
16 mai	Réouverture des sentiers (fin de la période de dégel)	Sentiers municipaux – Zone 1	p. 19
16 mai – 16 h à 17 h 30	Conférence « Le testament et la succession » (Me Paul Pilon)	Coop du Grand-Bois	p. 21
23 mai – 9 h à 12 h	Corvée de paysagement – Appel aux bénévoles	Parc municipal et secteur de l'étang	p. 7
29, 30 et 31 mai	Formation « Abattage manuel et sécuritaire des arbres »	Chalet du parc (jour 1 seulement)	p. 14
30 mai	Souper « Popote & Parlotte » – Repas malaisien	Coop du Grand-Bois	p. 21
2 juin – 19 h	Séance du conseil municipal	Salle du conseil (Mairie)	p. 4
20 juin – 16 h à 17 h 30	Conférence « La défense des droits des aînés » avec Michel Bissonnette	Coop du Grand-Bois	p. 21

